de date récente, la voix du Vicaire de JÉSUS-CHRIST s'est fait entendre de toute l'Eglise pour recommander avec instance la dévotion au Sacré-Cœur. Il convient de mentionner très spécialement l'Acte de Consécration du genre humain à ce divin Cœur prescrit par le Pape au mois de juin 1899, et qui s'est accompli très solennellement dans le monde entier.

Ne serait-ce pas une chose bénie de Dieu et très profitable au bien de l'humanité, si des représentants des nations catholiques se donnaient rendez-vous à Paray-le-Monial pendant l'année 1900, et surtout au cours du mois de juin, pour y renouveler au nom de leurs patries respectives cet acte de consécration ?

Il ne me paraît pas nécessaire d'exposer en détail les raisons qui justifient un tel projet. Elles ont été très bien mises en lumière dans un travail récent publié par le R. P. Coubé, de la Compagnie de JÉSUS : travail qui, si je ne me trompe, a été mis sous les yeux de Votre Excellence.

Je dois ajouter que, avant de m'associer à ce projet et de le recommander à la bienveillante attention de nos Seigneurs les Evêques, j'ai eu soin de le soumettre au Souverain Pontife et de lui demander s'il agréerait que des pèlerinages internationaux à Paray-le-Monial vinssent contribuer, pour leur part, à augmenter les fruits spirituels qu'on est en droit d'attendre de l'Année Sainte et de la célébration à Rome du Jubilé universel.

Le Saint-Père a daigné me faire savoir qu'il approuvait et bénissait cette pieuse pensée.

C'est donc avec confiance que je viens prier Votre Excellence de la faire connaître à ses diocésains par les voies qu'elle jugera les plus convenables.

. . . . . .

. . . . . .

S'il était possible de préparer d'avance un pèlerinage collectif composé des représentants de toutes les nations catholiques se donnant rendez-vous à Paray-le-Monial le jour